

DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet d'amélioration de la route 169 à Alma et
Saint-Nazaire – Quartiers de Delisle et de l'Isle-Maligne
par le ministère des Transports**

Dossier 3211-05-428

Le 22 octobre 2010

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'amélioration de la route 169 à Alma et à Saint-Nazaire dans les quartiers de Delisle et de l'Isle-Maligne par le ministère des Transports (MTQ) répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et finalement, la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2005-11-30	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2005-12-05	Délivrance de la directive
2008-12-19	Réception de l'étude d'impact
2009-03-25	Transmission d'un document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2009-11-23	Réception des réponses aux questions et commentaires du MDDEP (addenda 1 à l'étude d'impact)
2010-01-06	Transmission d'une première demande d'information complémentaire à l'initiateur de projet
2010-01-27	Transmission d'une deuxième demande d'information complémentaire à l'initiateur de projet
2010-02-12	Réception des réponses aux deux demandes d'information complémentaire (addenda 2 à l'étude d'impact)

2. DESCRIPTION DU PROJET

Dans son parcours autour du lac Saint-Jean, la route 169 traverse le centre-ville d'Alma et intercepte les routes régionales 170 et 172. Le long de ce parcours, une section de la route 169 joue le rôle d'artère principale à deux quartiers résidentiels, soit ceux de l'Isle-Maligne et de Delisle. Plusieurs résidents de ces quartiers sont incommodés par le volume et la vitesse de la

circulation et particulièrement par celle des véhicules lourds. Cette situation amène par endroits des problèmes de sécurité et une perte de la qualité de vie pour ces résidants.

Afin de remédier à ces nuisances, le MTQ propose de construire une voie de contournement à l'est des quartiers de Delisle et de l'Isle-Maligne. Cette nouvelle route longue de 4,75 km, en grande partie à 4 voies séparées, s'insérerait dans un corridor de 85 m de largeur. Son tracé débiterait au nord des deux ponts de la rivière La Grande Décharge et se terminerait à l'intersection du chemin de la Grande-Ligne, au nord de la route 172. L'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection du nouveau tracé avec la route 172 et la construction d'une passerelle pour piétons et vélos dans le secteur de la rue Sainte-Cécile sont également planifiés par l'initiateur du projet.

Les principaux impacts engendrés par la construction de la route touchent les milieux humain et naturel. Selon le MTQ, le projet nécessiterait l'acquisition de terrains et de résidences. À ce sujet, mentionnons que le MTQ a fait l'acquisition, en juillet 2010, d'une résidence de personnes âgées située dans l'emprise routière visée par le projet. Les résidants ont tous été relogés avant l'acquisition du bâtiment par le MTQ. La construction de la route et la circulation sur la nouvelle route pourraient également entraîner la modification du climat sonore de certains résidants. En outre, les agriculteurs pourraient subir des inconvénients liés à la perte permanente de superficie en culture estimée à 2,9 ha. Par ailleurs, une perte de visibilité et possiblement d'achalandage pour certains commerces pourrait se produire. En ce qui concerne les impacts sur le milieu naturel, le MTQ estime qu'un déboisement de près de 17 ha de peuplements forestiers, dont environ 4 ha de plantations récentes, serait nécessaire à la réalisation de son projet. Enfin, la construction de la nouvelle route impliquerait des traversées de cours d'eau.

En 2007, le MTQ a estimé le coût total de son projet (travaux, acquisition, services publics, préparation, surveillance, etc.) à 38 M\$.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEP, des ministères et des organismes suivants :

- La Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction des politiques de l'eau;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère du Tourisme;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

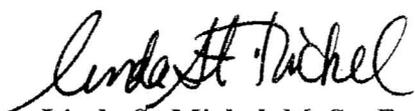
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Amélioration de la route 169 à Alma et Saint-Nazaire, Quartiers de Delisle et de L'Isle-Maligne – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal*, par Roche ingénieurs-conseils, décembre 2008, 144 pages et 5 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Inventaire hydrogéologique (secteur nord de la ville d'Alma) route 169*, par le Service géotechnique et géologie – Secteur mécanique des roches, septembre 2003, 7 pages et 4 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Amélioration de la route 169 à Alma et Saint-Nazaire, Quartiers de Delisle et de L'Isle-Maligne – Addenda 1 – Réponses aux questions et commentaires*, par Roche ingénieurs-conseils, novembre 2009, 14 pages et 2 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Amélioration de la route 169 à Alma et Saint-Nazaire, Quartiers de Delisle et de L'Isle-Maligne – Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement*, par Roche ingénieurs-conseils, décembre 2009, 31 pages;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Amélioration de la route 169 à Alma et Saint-Nazaire, Quartiers de Delisle et de L'Isle-Maligne – Addenda 2 – Réponses aux questions et commentaires*, par Roche ingénieurs-conseils, février 2010, 4 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 5 décembre 2005. Enfin, mentionnons que la recevabilité du projet a été retardée à la demande du MTQ afin de lui permettre d'être prêt pour la période d'information et de consultation publiques à l'automne 2010.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Linda St-Michel, M. Sc. Env.
Chargée de projet
Service des projets en milieu terrestre